

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE DU CAROL

6. PLACE CAROLANE 66760 LATOUR DE CAROL

TEL: 04.68.04.06.73 \* \* FAX: 04.68.30.29.23

[sivm-carol@wanadoo.fr](mailto:sivm-carol@wanadoo.fr)

PORTE-PUYMORENS

PORTA

LATOURE DE CAROL

ENVEITG

**CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 05/10/2015**

**21H MAIRIE DE PORTA**

Présents : Porté-Puymorens: J. Sarda, N.Komaroff

Porta: M.Hugon, L.Calbet-Rey

Latour de Carol: A.Carréra, C.Puig

Enveitg: Ch.Torrent, J-F. Casamitjana

Absents excusés : C.Houyau, D.Roboam

Président de séance : J.Sarda

Secrétaire de séance : A. Carréra

Sont présentes à la séance du Conseil Syndical : la secrétaire du SIVM, M-P.Casellas,  
J.Courtec, responsable comptabilité.

Ordre du jour: ✕ proposition d'augmentation de la participation des communes à la  
M14

✕ proposition d'augmentation de la prime fixe, du prix du m3 d'eau  
potable et eaux usées

✕ modification de l'article 13 du règlement de service

✕ questions diverses

**Séance ouverte à 21h10**

M. Hugon, Maire de Porta, souhaite la bienvenue à tous les participants.

M. Sarda, Président de séance, soumet à l'approbation du Conseil Syndical le compte-rendu de la dernière séance, le 27 juillet 2015 à Latour de Carol.

*Compte-rendu approuvé à l'unanimité*

**1- Proposition d'augmentation de la participation des communes à la M14**

La répartition de la participation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants (voir document joint).

Afin de faire face à la difficulté d'honorer les dépenses du SIVM qui voit ses recettes stagner, voire diminuer, du fait de la baisse des dotations et des subventions des organismes de l'Etat et pour anticiper le remboursement d'un emprunt conséquent en 2019, le Président propose, comme cela avait été le cas l'année précédente, une augmentation de la participation des communes de l'ordre de 25% en 2016 (voir document joint).

Les participations seront les suivantes :

-Enveitg :	39.198,28	
-Latour :	24.480,00	
-Porta :	7.594,22	
-Porté :	8.415,00	<b>total : 79.687,50</b>

*Le Conseil Syndical vote cette proposition à l'unanimité.*

**2- Proposition d'augmentation de la prime fixe et du prix du m3 d'eau potable et eaux usées**

Pour les mêmes raisons citées ci-dessus, Le Président propose une augmentation de la prime fixe en se basant sur l'indice INSEE au 08/2015 qui est de 126,43, soit une augmentation de 0,55euros et de 0,44%.

L'abonnement/semestre passera donc à 33,48 pour l'eau et idem pour l'assainissement, ce qui porte l'abonnement annuel à 133,90euros HT (la T.V.A. étant au 05/10/2015 de 5,5% pour l'eau et de 10% pour l'assainissement)

Le prix du m3 d'eau potable et d'eaux usées reste inchangé, à 0,91euro.

*Le Conseil Syndical vote ces propositions à l'unanimité.*

### 3- Modification de l'article 13 du règlement de service

Le Conseil Syndical décide de modifier l'article 13 du règlement de service  
« l'installation et la mise en service »

Les termes de cette modification sont inscrits dans le nouveau règlement ventilé à toutes les communes membres.

*Modification votée à l'unanimité*

### 4- Questions diverses

Le Président met à la disposition des communes membres le rapport annuel du prestataire de service pour information.

**Séance levée à 22H**